

Réunion annuelle 2026 sur la protection de l'enfance dans l'action humanitaire

Conseils pour la soumission des résumés

Dates à confirmer entre le 8 et le 11 juin 2026

Thème : La protection de l'enfance dans un monde aux ressources limitées : dès défis de financement aux solutions innovantes

Vous êtes invités à partager vos expériences, votre expertise, vos approches et vos points de vue lors de la prochaine [réunion annuelle 2026 sur la protection de l'enfance dans l'action humanitaire](#). À l'heure où les besoins humanitaires augmentent, où les ressources se raréfient et où le cadre juridique et normatif mondial pour la protection des enfants est mis à rude épreuve en raison de la multiplication des violations du droit international humanitaire et des droits humains, la réflexion et les échanges collectifs sont essentiels pour maintenir et renforcer les résultats en matière de protection des enfants. Les participants qui souhaitent faire une présentation sont vivement encouragés à soumettre un résumé en rapport avec le thème de cette année avant le 13 février 2026.

Reflétant les réalités de ce contexte et les priorités identifiées par les membres de l'Alliance et les principales parties prenantes, la réunion annuelle 2026 sera axée sur le thème : **La protection de l'enfance dans un monde aux ressources limitées : dès défis de financement aux solutions innovantes**.

Pour plus d'informations sur le thème de cette année, veuillez consulter le [document d'information sur la réunion annuelle 2026](#) et la [note d'information de l'Alliance sur l'impact mondial des réductions de financement sur les enfants et leur protection dans les contextes humanitaires](#).

Lorsque vous préparez votre résumé, veuillez décrire brièvement les impacts concrets des coupes budgétaires et de l'évolution du contexte politique et juridique au niveau mondial sur la protection de l'enfance, et aborder au moins l'une des questions directrices suivantes.

Questions directrices :

[Adapter les programmes de protection de l'enfance dans un contexte avec des ressources limitées](#)

1. Comment les contraintes financières ont-elles affecté la capacité des acteurs de la protection de l'enfance à respecter les normes minimales de protection de l'enfance (veuillez préciser quelle(s) norme(s) en particulier) et quelles stratégies sont utilisées pour atténuer ces impacts ?

2. Comment les acteurs de la protection de l'enfance adaptent-ils la conception, la mise en œuvre ou la priorisation des programmes en réponse à la réduction des ressources, tout en maintenant la qualité, l'éthique et la responsabilité envers les enfants ?
3. Quels sont les risques liés à la fermeture brusque des programmes et quelles sont les pratiques qui favorisent une sortie éthique, la continuité des soins et l'atténuation des risques pour les enfants ?

Leadership local, engagement communautaire et collaboration intersectorielle

4. Comment les acteurs locaux et nationaux font-ils face aux réductions de financement, et quelles leçons peut-on tirer en matière de résilience, de leadership et de solutions locales ?
5. Comment les enfants, les familles et les communautés sont-ils impliqués en tant qu'acteurs actifs dans la protection des enfants lorsque les systèmes et services officiels sont mis à dure épreuve ?
6. Quels sont les exemples d'intégration ou de collaboration intersectorielle efficace qui contribuent à protéger les enfants malgré la réduction des budgets ?

Financement, plaidoyer et transformation systémique

7. Quelles approches innovantes de financement, stratégies de mobilisation des ressources ou modèles de financement sont explorés ou mis en œuvre pour soutenir les programmes de protection de l'enfance dans les contextes humanitaires ?
8. Quel rôle le plaidoyer, la production de données probantes et l'action collective peuvent-ils jouer pour inciter les donateurs, les responsables humanitaires et les décideurs à donner la priorité à la protection des enfants dans des environnements contraints ?
9. Quelles opportunités de réforme, d'innovation ou de transformation du système humanitaire émergent à la suite de la crise actuelle du financement, et comment celles-ci peuvent-elles être mises à profit pour renforcer les résultats en matière de protection de l'enfance à long terme ?

Droit international humanitaire et droit international des droits de l'homme, et responsabilité

1. Comment la multiplication des violations du droit international humanitaire (DIH) et du droit international des droits de l'homme (DIDH) affecte-t-elle les enfants et les mesures de protection de l'enfance dans les contextes humanitaires, en particulier dans les situations de conflit armé, de violence armée et d'instabilité politique ?
2. Comment les acteurs de la protection de l'enfance adaptent-ils leurs programmes, leurs stratégies et leurs approches opérationnelles en réponse à l'augmentation des violations du DIH et du DIDH, en particulier dans des contextes d'insécurité, d'accès restreint et de réduction des ressources ?
3. Quels exemples ou preuves de plaidoyer ou de diplomatie humanitaire, aux niveaux local, national, régional ou mondial, ont conduit à des améliorations tangibles en matière de protection de l'enfance ou de respect des droits des enfants ?

Participation virtuelle :

L'enregistrement sera ouvert à tous ceux qui souhaitant participer, la réunion se déroulant sur Zoom. Une fois l'enregistrement ouvert, des informations supplémentaires seront fournies [via notre site web](#) et [la communauté de pratique de la PEAH](#). Vous pouvez également vous abonner à notre [newsletter](#) pour recevoir des informations actualisées sur l'enregistrement directement dans votre boîte email.

Il est prévu que l'interprétation dans nos langues principales (français, espagnol, arabe) soit assurée pour certaines sessions. En fonction des ressources disponibles et de la demande, nous nous efforcerons de fournir des services d'interprétation afin de permettre à ceux qui le souhaitent de participer dans ces langues principales.

La réunion combinera des sessions thématiques structurées et des formats participatifs et ouverts conçus pour maximiser les échanges, la réflexion et la résolution collective de problèmes.

Une partie de la réunion se déroulera selon un format « espace ouvert ». Dans cette approche, les participants contribuent eux-mêmes à l'élaboration de l'ordre du jour en proposant des sujets de discussion liés au thème de la réunion. Ce format vise à faire remonter des questions nouvelles, à encourager l'apprentissage entre pairs et à permettre une exploration plus approfondie des défis pratiques et des solutions dans le contexte actuel.

Soumission des résumés :

Les résumés doivent être clairement liés au thème de la réunion et contribuer à l'apprentissage partagé, à la discussion stratégique ou à l'action collective liés à la protection de l'enfance dans un monde aux ressources limitées.

Comment contribuer à une session thématique par une brève présentation :

- Soumettez une brève présentation de 10 minutes. Si elle est sélectionnée, votre présentation sera combinée avec 2 ou 3 autres sur des sujets connexes pour former une session de 60 à 90 minutes, qui comprendra également un temps de discussion entre les présentateurs et les participants.
- Les sessions seront animées par un facilitateur de l'Alliance.
- Veuillez indiquer les questions directrices auxquelles vous répondez et un message clé que votre présentation fournira. Il peut s'agir d'une pratique efficace, nouvelle ou émergente, d'un résultat ou d'une solution inattendue, d'un défi, d'une leçon apprise ou même d'un échec. Vous pouvez également poser une question aux participants afin de susciter des commentaires.

Remarque : si votre organisation peut fournir une personne compétente pour animer la session dans laquelle votre résumé est regroupé, nous serions ravis de vous entendre via le formulaire de soumission¹.

¹ Via le formulaire de soumission

Critères d'évaluation des soumissions :

Obligatoire :

- Présentation en anglais, français, espagnol ou arabe
- Pertinence : par rapport au thème de la réunion, y compris son accent sur la protection de l'enfance
- Utilité : les acteurs de la protection de l'enfance et, plus largement, les acteurs humanitaires et du développement peuvent tirer profit des lacunes en matière de connaissances abordées lors de la session.
- Clarté et présentation : le résumé décrit clairement les messages clés, les résultats et le public ciblé de la session, conformément aux questions directrices.

Préférable / Encouragé :

- Résumés qui présentent des défis et des enseignements clairs, pertinents et perspicaces.
- Résumés provenant d'acteurs locaux/nationaux et/ou mettant en avant l'engagement d'acteurs locaux/nationaux dans l'action humanitaire.
- Résumés qui incluent/fournissent un exemple fort dirigé par des femmes, des enfants et/ou des jeunes, ou d'un acteur local/national.

Prochaines étapes :

1) Soutien par les pairs pour la préparation des résumés : si vous êtes un acteur local/national/jeune et que vous souhaitez bénéficier d'un soutien pour le processus de soumission des résumés, veuillez contacter annualmeeting2026@alliancecpha.org dès que possible et au plus tard le 24 janvier 2026.

2) Soumission : utilisez [CE LIEN](#) pour remplir et soumettre votre résumé avant **le 13 février 2026**. Si vous rencontrez des difficultés pour accéder au formulaire en ligne ou pour le remplir, veuillez nous contacter à l'adresse annualmeeting2026@alliancecpha.org.

N'oubliez pas que de nombreuses sessions seront enregistrées et diffusées en direct. Veuillez-vous assurer que le contenu de votre résumé ne vous expose pas, vous ou vos collègues, à des risques. Ceci est particulièrement important pour les enfants et les jeunes.

3) Sélection : un comité inter institutions examinera votre résumé selon les critères suivants afin de sélectionner ceux qui seront présentés. Chaque année, nous recevons plus de résumés que nous ne pouvons en accepter ! L'utilisation du formulaire en ligne nous aide à évaluer votre soumission par rapport aux critères. **Veuillez noter que si votre résumé n'est pas sélectionné, vous aurez d'autres occasions de contribuer et de participer à la réunion, notamment dans le cadre du segment « espace ouvert » de l'ordre du jour.**

4) Préparation : veuillez vérifier les dates ci-dessous avant de soumettre votre résumé afin de vous assurer que vous êtes disponible si vous êtes sélectionné.

Dates clés :

- **24 janvier 2026** : date limite pour demander un soutien de mentorat pour la soumission de votre résumé.
- **13 février 2026** : date limite pour la soumission des résumés.
- **27 mars 2026** : confirmation des résumés sélectionnés (date limite prévue).
 - Après cela, vous devrez être disponible pour quelques réunions en ligne afin de vous préparer.
- **Semaine du 6 au 10 avril 2026** : formation des animateurs et réunions d'information pour les intervenants des sessions.
- **8 mai 2026** : date limite pour la remise des documents brouillons pour la session.
- **29 mai 2026** : date limite pour la remise des documents définitifs pour les sessions.